Pratiques & Humanités

Numéro 18
Décembre 2022

SANTÉ ET ÉPIDÉMIES - POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vieillesse : les limites du soutien familial

Dans les territoires français du Pacifique les politiques publiques incitent au maintien des personnes âgées à leur domicile avec l'aide de leur famille, plutôt qu'au placement en institutions médico-sociales. Mais est-ce une solution contre l'isolement et la précarité des aînés ?

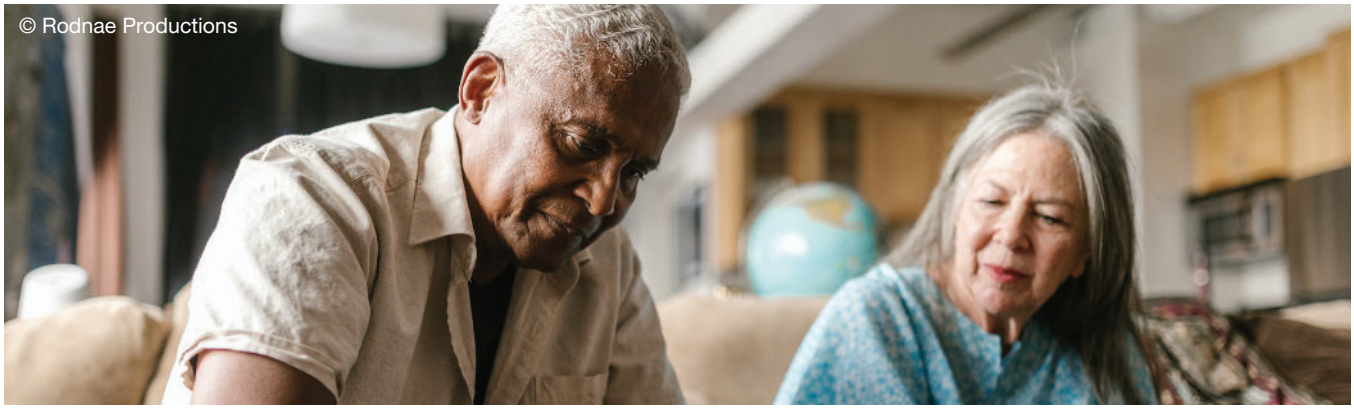
© Rodnae Productions

Lauriane DOS SANTOS, est docteure en sociologie (EHESS Paris, 2019) et postdoctorante à la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (CNRS|Université de la Polynésie française). Ses recherches portent sur l'analyse des changements sociaux contemporains abordés sous l'angle de la régulation des solidarités et de la famille.

Les contextes et enjeux humanitaires et sociaux

Alors que certains de ses territoires sont aujourd'hui concernés par un vieillissement démographique accéléré de leur population, l'expérience de la vieillesse dans les outre-mer françaises reste beaucoup moins étudiée que celle de la métropole.

À l'instar de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna, la Polynésie française dispose d'un statut d'autonomie lui permettant d'élaborer ses propres politiques sociales et familiales. La politique de la vieillesse de Polynésie est ainsi orientée vers un *care* familial aidé : à peine plus de 200 personnes âgées vivent dans des structures médico-sociales dédiées.

Contrairement à la métropole qui privilégie le placement en institutions, les dispositifs publics polynésiens visent à permettre aux familles d'« assumer pleinement leurs obligations et leurs rôles »[1] dans la prise en charge des aînés.

1. Luc Tepeta-Servonnat et Calixte Helme, *Les personnes âgées en Polynésie française,* Rapport CESC n°147, 2011, p.3.

Les objectifs de la recherche

Cette enquête pionnière vise à documenter et à analyser l'expérience de la vieillesse dans un contexte où les politiques sociales reposent essentiellement sur l'appui aux « solidarités »[1] familiales. Deux questionnements l'ont guidée : le maintien à domicile et la prise en charge familiale constituent-ils, pour les personnes âgées, une protection face aux risques de l'isolement social et de la précarité ? Les exposent-ils, au contraire, à des formes spécifiques de ces risques, qu'il s'agirait donc de documenter et de comprendre ? L'intérêt de l'enquête dépasse le seul cas étudié, en interrogeant les apports et les limites de la famille comme socle exclusif d'une politique sociale de la vieillesse.

1. Serge Paugam, *Repenser la solidarité.* PUF, « Quadrige », 2011, 980 p.

Partenaires de la recherche

Cette recherche a été menée en 2022, avec le soutien de l'AGIRC-ARRCO et de la Fondation Croix-Rouge française, ainsi qu'avec celui de la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSH-P), du Groupe VYV et de la Direction des Solidarités, de la Famille et de l'Égalité (DSFE) de Polynésie française.

FONDATION croix-rouge française
Pour la recherche humanitaire et sociale

Vieillir chez soi et en famille : une solution contre l'isolement social et la précarité des personnes âgées ?

En Polynésie française, le choix d'une politique familialiste de la vieillesse apparaît justifié de différentes manières dans les discours publics. Culturellement d'abord, car la solidarité familiale constituerait un fondement identitaire de la société traditionnelle *ma'ohi*.

Économiquement ensuite, car les investissements publics en matière de structures-relais seraient, dès lors, très faibles. Et socialement enfin, car la prise en charge à domicile par les familles permettrait de lutter contre l'isolement et la précarité des personnes âgées. C'est sur ce troisième et dernier élément que porte l'enquête.

L'isolement social parmi les siens

Selon les données statistiques de l'institut de la statistique de Polynésie française (ISPF, 2019), seulement 13% des seniors vivraient seuls en Polynésie française, contre 31% en métropole [1]. Cependant, au-delà des chiffres, l'enquête montre que le maintien au domicile familial n'exclut pas forcément l'isolement social qui se nourrit d'expériences d'exclusion au quotidien. Il apparaît ainsi que la seule configuration résidentielle ne permet pas d'expliquer le sentiment de solitude que les personnes âgées peuvent ressentir.

© Mehmet Turgut Kirkgoz

L'enquête révèle ainsi que le maintien à domicile et la prise en charge par la famille prennent régulièrement la forme d'un confinement domestique des personnes âgées, dans des foyers où les interactions sociales peuvent être minimales.

Certains marqueurs sont revenus à diverses reprises lors de nos visites au sein des domiciles : le cantonnement permanent de personnes âgées en perte d'autonomie à une pièce dédiée de la maison ou encore la visite succincte d'un unique membre de la famille aux seules heures de repas. Pour certains, ces conditions de vie dans la vieillesse marquent un paradoxe, dans un contexte polynésien où les familles nombreuses restent prépondérantes.

Comme le dit Moea, tahitienne d'origine chinoise qui garde à domicile sa mère de 90 ans : *« beaucoup vivent seuls, avec plein de famille autour. »*

Dans le même sens, des personnes proches de l'âge de la retraite s'inquiètent de leur future prise en charge par la famille. *« Aujourd'hui, je le vois bien, les matahiapo* [« aînés », en tahitien], *ce sont les oubliés,* observe Asther, 58 ans, habitant des îles Australes. *Souvent, ils sont abandonnés par les familles. Quand je vois ça, je me dis… et moi ? Qui va s'occuper de moi ? »*

Des formes ordinaires de délaissement au sein des domiciles

Les dossiers d'enquête sociale, les statistiques institutionnelles ainsi que les entretiens réalisés avec des professionnels du travail médico-social ont permis de constater que le « délaissement » constitue le premier motif de signalement de violence adressé aux services sociaux polynésiens concernant les personnes âgées de 63 ans et plus [2].

Ce délaissement peut se traduire par des *« négligences », « défauts d'hygiène et de soin », « privations des soins de santé ou d'aliments »* ou encore *« atteintes à la dignité »*, selon les termes des formulaires de signalement de violences. La relation de dépendance dans le cadre d'une cohabitation quotidienne apparaît particulièrement propice au déploiement de formes de maltraitances (notamment passives) qui demeurent souvent invisibles, appuyant l'hypothèse d'une sous-déclaration de ces faits auprès des services publics.

Les prestations sociales de la vieillesse : un amortisseur de précarité pour les familles

Dans un contexte de fragilité du lien familial et social, la participation des personnes âgées à l'économie familiale apparaît comme un élément important du maintien de leur intégration – même minimale – aux unités domestiques les plus pauvres. En effet, *« depuis l'instauration d'un minimum vieillesse, les personnes âgées qui étaient une charge pour les familles sont devenues une source de revenus non négligeable pour de nombreux foyers, dans un contexte où n'existent ni RSA ni allocation chômage »*, explique Pierre, travailleur social retraité.

La mise en place des prestations sociales dédiées à la vieillesse et à la perte d'autonomie a ainsi introduit des logiques monétaires nouvelles au sein des familles polynésiennes. Pour certains acteurs de terrain, désormais, *« la relation* [familiale] *est monnayée : tu sens que la pension et le minimum vieillesse sont là, et participent à la présence des enfants…* […] *Est-ce que les familles seraient là s'il n'y avait pas les pensions de retraite ? Ça, on ne sait pas. »* [3]

1. Julie Pasquier et Loïc Trabut, « Feti'j e Fenua : caractéristique des familles et solidarités autour des parents âgés. » *Point Études et Bilans de la Polynésie française*, n°1295, INED/Institut de la statistique de la Polynésie française, 4p.

2. Recensement des signalements de violence sur personnes âgées, DSFE, 2020

3. Extrait d'entretien auprès de la direction des affaires sociales de la CPS (Papeete, 9 décembre 2021)

La vieillesse au prisme de la sociologie des liens sociaux

La catégorie de « personnes âgées » est fortement hétérogène d'un point de vue social : elle couvre l'ensemble des milieux sociaux, des niveaux économiques et des degrés d'autonomie. Elle est de surcroît évolutive, comme en témoigne le report de l'âge de départ à la retraite. La vieillesse renvoie néanmoins à une condition commune, qui peut être appréhendée comme une expérience de fragilisation multidimensionnelle des liens rattachant l'individu aux différentes sphères de la vie sociale (la famille, la vie professionnelle, les sociabilités électives et la vie civique), menaçant tout à la fois sa protection et sa reconnaissance au sein de ces différentes sphères.

1. Serge Paugam, *Le lien social*, PUF « Que sais-je ? », 2009, 128 p.

Méthodes et sources de données

Cette recherche pionnière investigue les réalités sociales liées à la vieillesse en Polynésie française. Elle repose sur la méthode de l'enquête de terrain (12 mois), déployée à Tahiti et dans les îles voisines. La réalisation d'entretiens libres et semi-directifs a été croisée avec l'observation participante (au sein des maisonnées et dans les « unités de vie ») et l'étude documentaire de dossiers d'enquête sociale concernant des personnes âgées (gardées à domicile ou placées en dehors de leur famille par décision de justice). Au total, 30 portraits sociaux de personnes âgées ont pu être dressés, comprenant une diversité de profils socio-économiques, de contextes familiaux et de degrés d'autonomie.

Une recherche participative

L'enquête de terrain a été construite avec la participation continue et anonymisée des acteurs publics et des habitants interrogés. Dans un premier temps, une série d'entretiens exploratoires a été menée avec plusieurs travailleurs sociaux et membres du personnel médico-social employés en Polynésie française et travaillant au contact quotidien de personnes âgées. Les enjeux et les attentes, du point de vue des acteurs de terrain, ont ainsi pu être précisés. Dans un second temps, les entretiens menés auprès des personnes âgées et de leurs familles ont été guidés par une démarche compréhensive capable de restituer leurs visions des problèmes en jeu et les améliorations possibles.

© Kassandre Pedro

La valorisation de la recherche

- Lauriane Dos Santos, « Le vieillissement de la population et ses enjeux en Polynésie française. Approche sociologique à partir d'une enquête en cours », communication scientifique lors de la 4ème édition des Conférences de la Recherche de l'Université de la Polynésie française (le 2 décembre 2021, à Tahiti).

- Lauriane Dos Santos, « Enquêter sur les liens familiaux et la régulation des solidarités familiales. Approche qualitative au prisme d'une enquête de terrain en Polynésie française », communication scientifique à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), au sein du séminaire de recherche de Serge Paugam (directeur d'études EHESS Paris, directeur de recherche CNRS), intitulé : « L'attachement social. Principes de la solidarité humaine », Centre Maurice Halbwachs, (le 14 janvier 2022, à Paris)

Les limites des résultats

N'étant pas construites sur la base d'un échantillonnage préalable de population, les données collectées au fil du terrain ne sont pas représentatives au sens statistique du terme.

Si elles permettent d'éclairer certaines réalités sociales, elles gagneraient à être complétées par une enquête quantitative menée à plus grande échelle de population, *via* des questionnaires.

Lauriane Dos Santos : « La solidarité familiale est en cours de transformation. »

Votre enquête brise la croyance selon laquelle il vaut toujours mieux vieillir entouré des siens que dans une institution. Comment a-t-elle été perçue à ceux à qui vous avez-fait part de ses résultats ?

L.DS. : Les résultats de l'enquête ont été bien reçus sur le terrain. Les travailleurs sociaux y ont vu une validation de leurs propres observations des difficultés vécues par les personnes âgées et leurs familles. Du côté des aidants, les résultats allaient dans le sens d'une nécessité ressentie, mais parfois inavouée : celle de bénéficier de plus de relais pour les accompagner dans leur travail de *care*.

La Polynésie est-elle encore une société traditionnelle où les valeurs familiales, notamment celle de l'entraide, restent dominantes ?

Elle a été insérée de manière très rapide dans des logiques de fonctionnement capitalistes au milieu du siècle dernier, sous l'impulsion des transformations induites par la mise en place des essais nucléaires français. La période contemporaine est marquée par une continuité de ces transformations, encore en cours. Aujourd'hui, l'entraide familiale coexiste avec l'aspiration à une réussite plus individualisée et à la migration en dehors du territoire. L'isolement des aînés peut être compris comme le marqueur de cette transformation en cours de la solidarité familiale : le devoir moral envers les aînés reste présent, mais les dispositions sociales à remplir ce devoir s'amenuisent.

Confier les activités de *care* à la seule famille avec le bénéfice plus ou moins direct de prestations sociales n'est-ce pas la « professionnaliser », et donc, dans une certaine mesure, lui faire prodiguer des soins pour de l'argent plutôt que par affection ?

Cette interprétation est valable, mais rappelons que la famille est, aussi, une institution économique.

Les enseignements scientifiques au-delà du cadre de l'étude

Au-delà du seul cadre de l'étude, l'enquête montre que les politiques de la vieillesse centrées sur une vision unique de régulation ou un mécanisme nettement prédominant de prise en charge des personnes âgées (tel le *care* familial à domicile ici étudié) semblent d'autant plus propices à faire émerger des risques sociaux. Ces résultats appellent au déploiement d'offres davantage diversifiées, flexibles et multipartenariales en matière de prise en charge, ce qui rejoint les plus récentes analyses sur ce thème en sciences sociales, ainsi que dans les derniers rapports publics réalisés en contexte métropolitain.[1]

1. Dominique Libault, *Concertation. Grand âge et autonomie,* Rapport public pour le Ministère des Solidarités et de la Santé, mars 2019, 228 p.

Quelles implications pour l'action humanitaire et sociale ?

Les constats de l'enquête soulignent la nécessité de la mise en place de dispositifs publics incitatifs d'une répartition collective du travail de *care* au sein des sociétés. En faisant reposer la solidarité envers les personnes âgées sur diverses sphères sociales et des liens de différentes natures, cette démarche permettrait d'une part de limiter les risques sociaux dans la vieillesse (isolement, maltraitance, précarité). Elle permettrait d'autre part de limiter les « carrières de *care* » dans lesquelles certains membres des familles disent se sentir « bloqués » malgré eux, lorsqu'ils ont le rôle d'aidant exclusif. Enfin, l'enquête montre tout l'intérêt de prendre en compte l'expérience vécue de la vieillesse pour penser l'amélioration des politiques et des dispositifs qui lui sont dédiés[1].

1. Ces principes constituent les lignes d'action de l'association Old'up en France.

La Fondation Croix-Rouge française est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée à la recherche dans les champs de l'action humanitaire et sociale. Elle porte la volonté de la Croix-Rouge française de promouvoir la connaissance scientifique, la réflexion éthique et l'innovation sociale pour faire avancer l'action au service des plus vulnérables.

La série « Pratiques & Humanités » de la Fondation Croix-Rouge française synthétise les travaux de recherche des chercheurs soutenus par la Fondation. Elle a pour objectif de mettre à disposition des acteurs de l'humanitaire une information scientifique de qualité et concise.

Retrouvez toutes les publications de la Fondation et abonnez-vous à la newsletter sur le site **www.fondation-croix-rouge.fr**

Fondation Croix-Rouge française
21 rue de la Vanne | CS 90070 | 92126 MONTROUGE CEDEX
+33 1 40 71 16 34 | www.fondation-croix-rouge.fr
contact@fondation-croix-rouge.fr

FONDATION croix-rouge française